

Cavaliers & les lièrent chacun à un poteau. Avant que de se separer ils s'embrasserent avec beaucoup de tendresse. Le premier du costé de la Ville, fut Dom Jean Faramon. Le second le Pere des Anges, & le troisième le Pere Galbe. Lorsqu'on mit le feu à leur bucher, ils se dirent encore Adieu, s'exhortant à mourir constamment pour la Foy. Les gros tourbillons de fumée qui s'éleverent, les cachèrent quelque temps à la veüe des assistans: Mais lorsqu'elle se fut dissipée, on les apperçut immobiles & contens, comme s'ils eussent esté dans un lieu de delices.

Il n'y eut que le Pere des Anges qui tourna quelque temps le visage du costé de Jedo. On crut qu'il prioit pour le salut des habitans. Quelque temps après il se tourna du costé du vent qui pouffoit vers luy la flâme avec beaucoup de force, pour montrer qu'il ne la craignoit pas, & pour parler au peuple qui estoit en plus grand nombre de costé-là. Il parla avec un zele ardent, & ne cessa d'exhorter les Infideles à embrasser la Foy, jusqu'à ce que la flâme luy coupast la parole. Alors il se mit à genoux devant son poteau qui estoit comme l'Autel de son sacrifice, & en cette posture il rendit son esprit à Dieu.

Dom Jean mourut après luy. Avant que de descendre de cheval, il demanda permission de parler aux assistans; laquelle luy estant accordée, il dit à tous ceux qui estoient autour de luy, „ qu'ils pouvoient connoistre la verité de la Religion Chrétienne, „ par le supplice qu'il alloit endurer, puisqu'estant proche parent „ de l'Empereur, & pouvant esperer de luy les plus grands emplois, „ s'il vouloit obeir à ses Edits, il préféreroit une mort infame & „ cruelle à toutes les grandeurs & à toutes les Charges de la Cour; „ que son exil de quatorze ans, ses pieds & ses mains sans doigts, „ & le signe de la Croix qu'on luy avoit imprimé au front estoient „ autant de voix qui publioient qu'il estoit Chrétien; Qu'il ne „ mouroit point pour d'autre sujet, que parce qu'il ne vouloit pas „ perdre son ame, en renonçant la Foy sans laquelle il estoit impossible d'estre sauvé; qu'il avoit dès sa jeunesse examiné avec „ beaucoup d'étude & d'application les contes fabuleux que debitoient les Bonzes, & qu'il n'auroit jamais abandonné la Religion de ses ancestres, s'il y avoit trouvé quelque apparence de „ verité; qu'elle estoit pleine d'erreurs, de faussetez & d'impostures, & que ceux qui la suivoient seroient éternellement „ damnez.

Il vouloit continuer son discours lorsqu'on luy imposa silence, parce qu'il excitoit de grands mouvemens dans l'esprit des auditeurs, & leur tiroit les larmes des yeux, de regret qu'ils avoient de voir un si grand homme si maltraité de l'Empereur & condamné à un si cruel supplice. Lorsqu'il fut lié à son poteau, voyant la flâme qui s'élançoit sur luy, il étendit les bras comme pour l'embrasser; puis demeura immobile, jusqu'à ce qu'il tombast à terre, & attira en tombant son poteau avec luy.

Le Pere Galbe fut le dernier qui signala sa vertu dans ce combat. Cette barbare execution se fit le troisième jour de Decembre 1623. Les corps furent gardez trois jours au même estat qu'ils estoient morts. Si-tost que les soldats se furent retirez, les Chrétiens enleverent les corps des deux Religieux, ce qui obligea les Magistrats de renvoyer les gardes pour empêcher qu'ils n'enlevassent le reste.

Quelques jours après, le Xogun donna au delateur une belle maison d'un des Martyrs, avec trente pieces d'or, qui reviennent à quinze cens écus de nostre monnoye. Il fit ensuite publier par toute la Ville, que ceux qui rendroient le même service à l'Etat auroient la même recompense. Le delateur receut le prix de sa perfidie, mais avec tant d'imprecations de tous les habitans, que les Idolâtres mêmes souhaitoient qu'il fût brûlé comme ceux qu'il avoit accusé.

La gloire que ces glorieux Martyrs se sont acquise par leur invincible courage, merite que leurs noms soient connus dans tous les païs du monde. Voicy ceux qu'on a pû sçavoir, rangez selon l'ordre qu'ils furent executez.

Dom Jean Faramon.  
Le Pere Jérôme des Anges.  
Le Pere François Galbe.  
Leon Taqueva Gonfiqui.  
Fasabusi Quaxia.  
Chosaiemon.  
Simon Jempo.  
Pierre Xixambuco.  
Jean Matazaiemon.  
Michel Quizaiemon.  
Laurens Cagiqui.  
Matthias Jazaiemon.

Laurens Cacuzaiemon.  
 Matthias Quizaiem.  
 Thomas Jofacu.  
 Pierre Santario.  
 Pierre Sazagemon.  
 Matthias Xigemon.  
 Ignace Choieimon.  
 Simon Muan.  
 Louis Joccunu.  
 Ifaicy.  
 Bonaventure Guidairi.  
 Jean Xinocura.  
 Hilaire Mangozaieimon.  
 François Quinzajemon.  
 Saximondia Jinxiquir.  
 Jean Chosaiemon.  
 Romain Gomiemon.  
 Emanüel Buyemon.  
 Pierre Quiheieimon.  
 Quizabaro.  
 Pierre Choieimon.  
 André Difuque.  
 Raphaël Quihaieimon.  
 Quizichi.  
 Antoine.

Les autres ne sont pas venus à nostre connoissance.

xxvi.  
*Abregé de  
 la vie du P.  
 Jérôme des  
 Anges &  
 du Frere  
 Simon Ien-  
 po.*

Le Pere Jérôme des Anges peut estre appelé l'Apostre du Royaume d'Yezo situé au delà du Japon vers le Septentrion, parce qu'il y a le premier presché l'Evangile & porté la lumiere de la Foy. Il estoit Sicilien de nation, & entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans. Avant que d'estre Prestre il eut permission du Pere General de s'embarquer pour les Indes & de passer au Japon avec le Pere Charles Spinola. Nous avons dit comme du cap de bonne esperance, ils furent poussez au Bresil, & obligez d'y demeurer pour radoubler leur vaisseau maltraité par la tempeste, & comme retournant en Portugal, ils furent pris par des Corsaires Anglois & menez en Angleterre. Il arriva en chemin au Pere des Anges une chose assez étrange: c'est qu'estant à la poupe du navire Anglois, il tomba dans la mer. Ces Hereti-

ques ne se mirent pas beaucoup en peine de le sauver, tant pour la haine qu'ils portoient aux Iesuites, que parce que le vaisseau voguoit à pleines voiles. Mais la Providence de Dieu n'abandonna pas son serviteur en ce moment: car estant sous le corps du bastiment que le vent pouffoit avec beaucoup de violence, il se trouva par une merveille surprenante de la poupe où il estoit tombé à la prouë qui fendoit les flots, d'où il fut tiré sans qu'il eût receu aucun mal.

Estant de-là renvoyé à Lisbonne, comme nous avons dit, il y receut les ordres; puis passa aux Indes avec le même Pere Spinola, & ayant demeuré quelque temps à la Chine, il arriva enfin au Japon l'an 1602. où il fut un an à apprendre la langue. Après quoy il fut envoyé Superieur à Fuximi. Depuis à Suranga, qui estoit alors le siege de l'Empire, où il fonda la premiere maison qu'eut la Compagnie en ce Royaume. Il voulut faire le même à Jedo: mais le jour qu'il devoit acheter une maison, la persecution s'éleva contre luy, de telle sorte qu'il fut obligé de retourner à Suranga, où il convertit un grand nombre d'Infideles: jusqu'à ce que l'Empereur ayant banni tous les Religieux du Japon, il fut rappelé par les Superieurs à Nangasacki pour aller avec les autres, ou à la Chine, ou aux Philippines: mais il fit si bien auprès d'eux, qu'il fut laissé au Japon pour y assister les Chrétiens en habit déguisé.

Alors se laissant aller à l'impetuosité de son zele, il parcourut plusieurs fois tout le Japon, avec des peines & des fatigues inconcevables. C'est luy qui le premier porta la lumiere de l'Evangile dans trois Royaumes situés sur les frontieres du Japon vers l'Orient, & dans cinq grandes Provinces qui égalent des Royaumes. C'est le premier, comme je l'ay touché, qui a pénétré dans les terres inconnues d'Yezo, qui sont séparées comme on croit du Japon, par un bras de mer, & qui confine à la Tartarie Orientale. C'est luy qui visita le premier & consola les Confesseurs de JESUS-CHRIST, qui furent bannis de Meaco & d'Osaka l'an 1614. dans un pais presque inhabitable pour la rigueur du froid, & inaccessible pour les hautes montagnes couvertes de neiges, qui l'environnent. Mais la charité du Pere surmonta tous les obstacles.

Il estoit si doux, si obligeant & si charitable, qu'on ne pouvoit le pratiquer sans l'aimer. Lorsqu'il entra dans les Royaumes de Cami, il n'y trouva que mille Chrétiens, & en peu de temps

il en eut dix mille qu'il baptisa de sa main. Le Roy de Xindai persecutant les Chrétiens, il y courut aussi-tost & entendit leurs Confessions le jour & la nuit, dans la Ville, dans la campagne & dans les places publiques, déguisé tantost en Voyageur, tantost en Marchand & tantost en Païsan. Il vouloit aller trouver le Roy & luy représenter son injustice : mais les Chrétiens l'en empêchèrent.

Il fut envoyé par ses Supérieurs à Jedo, pour gouverner cette Eglise affligée. Il y souffrit de si grandes incommoditez, qu'il y devint comme étique, & n'avoit plus que la peau sur les os. Il y demeura cependant deux ans, faisant malgré ses infirmités de temps en temps des courses dans les Royaumes de Jazu & de Cai, où il prescha le premier l'Evangile, & où il convertit un grand nombre d'Infidèles. Enfin ayant vécu trente-huit ans dans la Compagnie & travaillé vingt-deux au Japon, chargé de merites & consommé de souffrances, il fut sacrifié dans les flâmes d'un feu lent âgé de cinquante-six ans.

Le Frere Simon Japonnois estoit de la Ville de Nozer au Royaume de Fingo. Il fut dès sa jeunesse élevé dans un Convent de Bonzes, & adonné au culte des Camis & des Fotoques. Le Bonze son Maître s'estant converti, il se convertit aussi à l'âge de quinze ans, & receut le Baptême avec plusieurs autres. Trois ans après il fut receu dans la maison des Peres Jesuites pour faire l'office de Catechiste, employ dont il s'acquitta dignement. Il demeura vingt-cinq ans avec eux, jusqu'à ce qu'estant banni comme eux il passa dans les Philippines : mais il retourna un an après, & voyant le feu de la persecution allumé par tout, il se donna pour Compagnon au Pere des Anges, avec lequel il parcourut tous les Royaumes du Japon, & s'exposa à une infinité de dangers. Il n'avoit, dit-il, que deux desirs, L'un d'estre Jesuite. L'autre de mourir pour la Foy. Il obtint l'un & l'autre, ayant esté receu dans la Compagnie, & ayant esté brûlé d'un feu lent pour la Foy de JESUS-CHRIST. Il mourut âgé de quarante-trois ans.

XXVII.  
Execution  
sanglante  
de 24 au-  
tres Chré-  
tiens.

L'ambition est une passion qui est toujours dans le mouvement, & qui sacrifie tout à ses desseins. Le Xogun qui croyoit que la Secte des Chrétiens estoit un parti formé pour luy enlever sa Couronne, ayant appris que les cinquante Martyrs, bien loin d'apprehender les feux, avoient triomphé de joye au milieu des flâmes ; qu'ils avoient même tâché en mourant d'attirer les

les infidèles à leur Religion, plus furieux que jamais, condamna trente-sept autres personnes tant hommes que femmes, les uns à estre brûlez, les autres crucifiez, d'autres à estre taillez en pieces. Il y en avoit vingt-quatre qui estoient Chrétiens, les autres estoient Idolâtres qui furent mis à mort, ou pour avoir logé des Chrétiens : ou pour s'estre rendus cautions auprès de ceux qui les logeoient. Entre les Chrétiens six furent brûlez vifs, un homme & cinq femmes ; dix-sept eurent la teste coupée, & deux autres furent crucifiez. Entre les Idolâtres, deux furent brûlez, deux décolez ; les autres mis en croix.

Il y eut une Dame de qualité nommée Marie Jagera, mere de Leon Fagucia Gonoxiqui, laquelle avoit retiré chez soy le Pere des Anges, qui signala sa constance en ce dernier combat. Le Gouverneur ayant fait tout l'imaginable pour l'ébranler, & n'ayant pu rien gagner sur son esprit, la condamna au feu avec cinq autres Dames.

Le jour de l'exécution estant venu, l'incomparable Marie fut liée sur un cheval & menée la premiere au lieu du supplice. Elle avoit un air plein de grace & de majesté qui frappoit les yeux de ceux qui la regardoient : mais son visage serain, riant & épanoui estonnoit tout le monde. Elle estoit suivie de quatre autres Dames Chrétiennes, & d'un homme nommé François Cabe qui fut celuy qui s'alla présenter aux Juges avec une de ses Dames pour estre jeté dans le bucher des cinquante martyrs.

Mais ce qui tiroit les larmes des yeux de tout le monde, c'estoit dix-huit petits enfans qu'on menoit à la mort comme de petits agneaux à la boucherie. Ils estoient si innocens qu'ils rioient dans les rues, & tenoient en leurs mains les babioles dont ils ont coutume de se divertir. De ces dix-huit il n'y en avoit que deux qui n'estoient pas Chrétiens. J'ay horreur de rapporter la cruauté barbare que les bourreaux exercèrent sur eux. Ils couperent la teste aux uns : ouvrirent le ventre aux autres depuis le nombril jusqu'à la gorge. Ils en couperent quelques autres en deux par le travers du corps. Ils prirent les autres par les pieds, & les taillerent en pieces. Cette boucherie horrible fut faite aux yeux des Dames Chrétiennes pour les intimider.

Après ce carnage on mit onze personnes en Croix, dont il n'y en avoit que deux qui fussent Chrétiens. L'un s'appelloit Pierre & l'autre François. Leur crime estoit d'avoir logé des

Chrétiens. Ils moururent perçez de lances, & prononçant jusqu'au dernier soupir les noms sacrez de JESUS & de MARIE. On attachâ la teste des petits enfans massacrez aux mains de ceux qui estoient attachez en croix pour effrayer les assistans, & ceux qu'on alloit executer, par ce spectacle.

Pendant tout ce massacre, les hommes & les femmes qu'on alloit brûler se preparoient à la mort, en recitant plusieurs prieres, & les Litanies des Saints à haute voix. François entr'autres animé d'un feu divin faisoit l'office de Predicateur, exhortant les cinq Dames Chrétiennes à gagner la couronne du martyre & les assistans à embrasser la Foy. Aussi-tost qu'on eut mis le feu au bois, ils leverent tous les yeux au Ciel, & furent consumez à petit feu, sans que ni homme ni femme donnassent aucun signe de douleur; ce qui jetta tout le monde dans un profond étonnement. Le sujet de leur mort estoit écrit dans un tableau, en ces termes. *Ceux-cy meurent, parce qu'ils sont Chrétiens.* Deux autres Gentils furent brûlez auprès d'eux, & leur écriteau portoit. *Ceux-cy meurent pour avoir logé Faramon contre les Loix.*

Ils furent tous executez le 29. de Decembre, l'an mil six cent vingt-trois à la ville de Jedo. Quelque temps après dix hommes & sept femmes furent encore brûlez dans la mesme ville pour la défense de la Foy. Il y avoit entre eux un Page du Xogun qui fut executé pour avoir loué sa maison à des Chrétiens; ce qui intimida si fort les habitans de Jedo, qu'ils chasserent tous ceux qui logeoient chez eux; de sorte qu'ils ne sçavoient plus où se retirer.

XXVIII.  
Persecution  
excitée au  
pays de  
Massamune.  
Empri-  
sonnement  
du Pere Caravaille,  
Jesuite.

La haine implacable que le Xogun portoit aux Chrétiens qu'il persecuroit à feu & à sang, obligea tous les Seigneurs du Japon qui se conforment ordinairement aux volontez du Prince, de suivre son exemple, & de leur declarer la guerre. Le Prince Massamune Seigneur de Xindai fut celui, pour ainsi parler, qui sonna le tocsin. Le Pere Jacques Caravaille Superieur de tous les Religieux de la Compagnie qui travailloient dans le pays d'Ida-ke, residoit ordinairement à Xindai, où il faisoit sa demeure, & de-là faisoit des courses dans tous les pays d'alentour pour encourager les Fideles, & pour leur administrer les Sacramens: puis il se retiroit à Minaque, terre appartenant à un Gentilhomme de marque nommé Jean Goto qui estoit Chrétien. Le Prince Massamune ne l'ignoroit pas, il luy permettoit mesme de vivre paisiblement dans sa Religion, en consideration de sa qualité

& de son merite. Mais s'estant trouvé à Iedo pendant qu'on executoit les cinquante Chrétiens, un de sa suite luy dit comme par reproche que toutes ses terres estoient peuplées de ces sortes de gens. Ce malheureux politique craignant que le Xogun n'en eût la connoissance, & ne luy fit de la peine, dépesche aussi-tost ce mesme delateur à Xindai pour informer contre les Chrétiens qu'il pourroit decouvrir. Il luy ordonna néanmoins de laisser Jean Goto en paix.

L'Officier communiqua aux Gouverneurs des Places les ordres de son maistre, entr'autres à Moniau Iuami ennemi mortel des Chrétiens. Cet idolâtre étendant sa commission, dit tout haut, que le Prince ne prétendoit pas exempter Goto, & que si l'on vouloit exterminer les Chrétiens, il falloit commencer par celui qui en estoit le chef. Ximonda Daifem grand ami de Goto ayant appris la resolution de Iuami, luy en donna avis & le conjura d'abandonner la Religion Chrétienne en consideration de Massamune, dont il avoit reçu tant de graces, & à qui on pourroit faire des affaires à la Cour. Goto luy répond qu'il avoit à la verité de grandes obligations à son Prince, mais qu'il en avoit de plus grandes à Dieu, & qu'il n'estoit pas juste qu'il eût plus de consideration pour des personnes mortelles, que pour le Dieu du Ciel, qu'il estoit resolu de plustost perdre les biens & la vie, que de trahir sa Foy, & qu'il ne luy feroit pas de plaisir de luy tenir de semblables discours.

Cette premiere attaque fut suivie de plusieurs autres que Goto soutint avec la mesme fermeté. Lorsqu'il fut retourné à son logis, il raconta au Pere Caravaille ce qui s'étoit passé & tous deux se preparerent à la mort. Le Pere se hâta d'entendre les Confessions de tous les Chrétiens, & pour ne pas perdre son hôte, il se retira à un lieu proche de-là, où il dressa une cabane proche la maison de Matthias Ifiore Chrétien fort zélé. Il ne mena que deux Chrétiens avec luy qui luy tinrent compagnie jusqu'à la mort.

Sur ces entrefaites voicy de nouveaux ordres du Prince Massamune qui commande à Ximonda Daifem de proceder contre les Chrétiens avec toute la rigueur possible, & de bannir Jean Goto, s'il ne vouloit pas se rendre. Ximonda va trouver son amy, la lettre du Prince en main, & luy represente la fâcheuse necessité où il estoit réduit de luy faire son procez, s'il persistoit dans sa resolution. Il le conjure par leur amitié,

& par toutes les tendresses qu'ils avoient toujours eues l'un pour l'autre, d'accorder quelque chose à un Prince, à un amy, à une femme, à des enfans, & à toute sa famille, l'assurant qu'il n'y auroit que le Prince, & luy qui sçussent qu'il auroit changé de créance. Goto qui avoit esté un peu attendri, conçût de l'indignation entendant cette proposition qui luy estoit faite, & dit comme en colere qu'il ne comptoit point pour ses amis ceux qui le vouloient rendre lâche & impie. Ximonda desesperant de rien gagner sur son esprit, assembla toute la Noblesse du pais, & furent une nuit entiere à le combattre: mais tous leurs efforts furent vains. Ce genereux guerrier repoussa toutes leurs attaques.

Pendant qu'on luy livroit ces assauts, le Gouverneur Suo envoya des troupes à Xindai, où demouroit Jean Goto, & à Oroxio où le Pere Caravaille s'estoit retiré, pour se saisir de tous les Chrétiens, & les mettre en prison. Ximonda voyant l'orage qui alloit fondre sur son ami, fait une derniere tentative pour ébranler sa foy. Il ordonne à ses gens de se joindre avec ceux du Gouverneur, & d'aller faire le dégast dans les terres de Goto, de piller sa maison, & de mettre le feu à tous les lieux d'alentour. La chose fut executée comme il avoit ordonné. Goto voyant ses biens pillés & enlevés, s'en alla fort joyeux hors de son pays, comme s'il eût esté déchargé d'un pesant fardeau, & se condamna à un exil volontaire. Il s'en alla vers les quartiers de Nambu voisins de ceux de Massamune.

Les Chrétiens d'Oroxio effrayés des rigueurs que les Officiers du Suo commençoient à exercer, se retirerent jusqu'au nombre de soixante dans des cabanes qu'ils avoient dressées dans une vallée où demouroit le Pere Caravaille. Un espion les ayant découverts en avertit le Suo, lequel envoya des troupes se saisir d'eux. Le Pere les voyant venir sort de sa cabane, & va au devant d'eux, comme un bon Pasteur qui veut sauver ses brebis. Il leur dit qu'il estoit le Prestre, & le Predicateur qu'ils cherchoient, qu'ils se contentassent de l'arrester, & qu'ils laissent ces pauvres gens en paix. Ces barbares tenant le Pere des Chrétiens, le lient étroitement, & le menent aux Juges de Minaque avec plusieurs autres qu'ils mirent nuds dans le fort de l'hiver.

Les Juges plus impitoyables encore que leurs Officiers, les firent attendre dans une cour depuis le matin jusqu'au soir en

l'estat où ils estoient, à découvert & exposez à la neige qui tomboit en abondance. Enfin on fit entrer le Pere, & on luy demanda comment il s'appelloit, d'où il estoit, & s'il prêchoit la Loy des Chrétiens? Le Pere répondit de point en point à leurs demandes, & adjoûta qu'il estoit prest de répandre son sang, & de souffrir toutes sortes de tourmens pour la Loy qu'il prêchoit. Après luy le Juge interrogea les deux Chrétiens qui l'avoient accompagné, dont l'un se nommoit Matthieu Magobaine, & l'autre Paul Ruifuque. Ayant sceu par leur déposition que Matthieu avoit logé le Pere, & que Paul estoit son disciple, il les envoya tous trois en une maison où le Pere passa une bonne partie de la nuit à entendre la Confession des Chrétiens.

Le lendemain à la pointe du jour on les mena à une ville nommée Midrusama. Il y avoit parmi cette sainte troupe deux bons vieillards dont l'un avoit nom Alexis Coïemon, & l'autre Dominique Dosai. Comme il neigeoit fort, & que les chemins estoient extrêmement rudes, ils avoient de la peine à suivre les autres. Ces barbares sans avoir compassion de leur âge, leurs couperent la teste. Ce martyre arriva le 9. de Fevrier mil six cens vingt-quatre.

La nuit estant survenue, on partagea les prisonniers dans plusieurs maisons d'un Bourg où ils estoient arrivés, & les Officiers de la Justice prirent le Pere avec eux. Après le repas, ils l'interrogerent sur la Loy qu'il prêchoit. Le serviteur de Dieu ravi d'avoir cette occasion de publier la gloire de son Maître, leur fit un fort beau discours sur les principaux Mysteres de nostre Religion, contenus dans le Symbole des Apostres, qu'il leur expliqua. Ils parurent surpris des grandes merveilles qu'il leur exposoit. Mais ils luy demanderent s'il estoit vray ce qu'on disoit partout, que les Peres sous pretexte de Religion, vouloient se rendre maîtres du Japon. Le Pere leur fit voir par de vives raisons que ce bruit n'avoit aucun fondement. Entr'autres il leur fit entendre que l'Europe estant le plus beau pais du monde, le plus riche & le plus abondant en tout ce que l'homme peut désirer, ils seroient les plus grands foux de la terre, de quitter un séjour si délicieux, & d'abandonner leurs parens, leurs amis, leurs biens, & toutes leurs connoissances pour venir dans un pais inconnu, scitué aux extrémités du monde, & où ils ne pouvoient arriver qu'après un voyage de trois ans, qu'il falloit faire au travers de mille incommoditez & mille dangers, pour une domination

imaginaire qui leur tenoit lieu d'un exil le plus rude & le plus fâcheux auquel ils pussent estre condamnez. Qu'ils ne pouvoient pas ignorer la vie qu'ils menoient dans le Japon, les miseres qu'il y souffroient, & les effroyables tourmens qu'ils y attendoient; Qu'il n'y avoit point de couronne qu'un homme sage voulut acheter au prix de sa teste; Qu'ils devoient donc connoistre par là que ce n'estoit pas le Japon qu'ils cherchoient, mais le salut des Japonnois, & qu'ils ne venoient pas s'emparer de leurs terres, mais leur procurer le Royaume du Ciel. Ce discours fit quelque impression sur l'esprit de ses infideles, mais non pas sur leur cœur attaché à l'interest; & nourri, pour ainsi parler, de sang & de carnage.

Le lendemain matin ils se mirent en chemin, & ils arriverent enfin à Madrusana où ils furent fort mal-traitez: car on les laissa jusqu'à la nuit au milieu de la rue, exposez au vent, au froid & à la neige. Le jour suivant deux Juges interrogerent les prisonniers, lesquels declarerent tous qu'ils estoient Chrétiens, résolus de mourir pour la Foy. Le President croyant que l'union les rendoit plus forts, les prend les uns après les autres, & tente leur fidelité de toutes les manieres imaginables: mais il ne gagna rien sur ces cœurs penetrez de l'amour de Dieu. Il s'adresse donc au Pere, & le prie de leur oster cette fantaisie de la teste, avec promesse de le mettre luy & tous les prisonniers en liberté. Le Pere eut horreur de cette proposition, & luy dit qu'il se donneroit bien de garde de faire ce qu'il desiroit, mais qu'il les exhorteroit par ses discours & par son exemple à mépriser une vie temporelle pour en gagner une éternelle.

Les Juges irritez de cette réponse le menacerent de l'envoyer à Jedo pour y estre brûlé vif. Le Pere leur répondit qu'il tiendroit à tres-grande faveur d'estre brûlé ou taillé en pieces pour la défense de la Loy du vray Dieu qu'il preschoit. Les tyrans voyant l'intrepidité du serviteur de Dieu, mettent Leon & Matthieu à la question, leur serrant les jambes entre des pieces de bois pour intimider les autres: mais comme ils paroissoient constans & inébranlables, il fut ordonné qu'ils seroient renvoyez à Xindai dont Suo estoit le Gouverneur, pour en tirer tel châtiment qu'il luy plairoit.

Ils firent ce voyage chargez de chaînes, escortez d'un grand nombre de soldats. Le Pere les exhortoit en chemin à la patience, & adoucissoit par ses discours les incommoditez du

chemin, jusques-là que Leon qui avoit les jambes à demy brisées de la question qu'il avoit eüe, marchoit aussi gayement que s'il eût esté en parfaite santé. Le Pere arriva à Xindai avec neuf prisonniers, & ils furent mis aussi-tost dans les prisons publiques.

Plusieurs Chrétiens avoient souffert le martyre dans cette Ville un peu avant qu'il y arrivast: Entr'autres Marc Cafroye & Marie sa femme, tous deux fort considerables & pour leur condition & pour leur pieté. Avant qu'ils fussent saisis, quelques Payens qui les aimoient, dirent aux Archers qui estoient venus pour les arrester, qu'ils n'estoient plus Chrétiens, & sur cet avis ils s'en retournoient. Marc & sa femme ayant appris le mauvais office qu'on leur avoit rendu, laisserent le soin de leur maison à leurs esclaves & coururent après les Archers, auxquels ils declarerent qu'ils estoient Chrétiens & qu'on les avoit trompez. Ils furent presentez au Gouverneur Suo, lequel les condamna à estre brûlez vifs, après avoir esté menez honteusement par les rues de la Ville, & precedez d'un Heraut qui publioit à son de Trompe, que ces gens estoient condamnez au feu, pour n'avoir pas voulu renoncer la Foy de JESUS-CHRIST.

Estant arrivez au lieu de l'exécution, on lia Marc à son poteau, où il fut brûlé. Sa femme estant à demy rostie, declara tout haut qu'elle se sentoient interieurement remplie d'une si grande joye de ce qu'elle mourait pour la Foy, qu'elle ne pouvoit retenir ses larmes. L'un & l'autre mourut le premier jour de Février 1624.

Dans la même Ville furent brûlez à petit feu pour la Confession de la Foy, André Camon & Paul Sanniro son fils. Pierre Quinco eut la teste coupée, & son corps fut taillé en pieces.

Le douzième du même mois quatre Chrétiens gagnerent la palme du martyre: A sçavoir Jean Anzai Medecin âgé de soixante & dix ans, Anne sa femme presque de même âge, André Iyemon leur cousin & Louis leur domestique. André & Louis furent bien-tost expediez ayant eu la teste coupée: Mais Jean & Anne eurent des assauts plus furieux à soutenir, des peines plus longues à endurer, & des ennemis plus redoutables à vaincre. L'appelle ennemis leurs propres parens, qui firent leur possible pour les pervertir: mais n'ayant pu les ébranler, le Gouverneur leur fit souffrir un nouveau tourment.

Une riviere passe au travers de Xindai. Ce Tyran fait dé-

XXIX.  
Martyre de  
plusieurs  
Chrétiens à  
Xindai.

poùiller tout nud ce saint vieillard & sa femme, tous deux chargez d'années & d'infirmité, & les fait plonger dans la rivière dans le temps le plus froid de l'année. Les Bourreaux les retiroient de temps en temps, pour sçavoir d'eux s'ils ne vouloient pas renier la Foy, & les voyant constans, les replongeoient dans l'eau. Après avoir souffert long-temps ce cruel tourment, on les tira de la rivière, & on les mit chacun le corps nud sur un cheval, pour les promener par toute la Ville. Un Héraut marchoit devant eux, criant qu'ils estoient châtiez de la sorte, pour ne vouloir pas renoncer la Foy Chrétienne. A chaque carrefour on les faisoit descendre de cheval, & on leur demandoit s'ils persistoient à vouloir estre Chrétiens. Eux répondant qu'ouï, on leur versoit plusieurs seaux d'eau sur la teste. Après avoir esté baignez de la sorte dans toutes les places publiques, on les lia à la porte d'une rue (car toutes les rues du Japon se ferment la nuit) & on les abandonna aux outrages d'une populace insolente, qui leur fit tant de maux & leur jeta tant d'eau sur le corps, qu'elle étouffa la chaleur naturelle. Ainsi moururent ces deux Martyrs, dont la vertu & la constance est digne d'une éternelle mémoire.

Le Pere Jacques Caravaille & ses Compagnons arriverent presque en même temps & furent traitez de la même maniere. Le 18. de Fevrier qui est le dernier jour de l'année Japonnoise, on les tira de prison & on les mena à la rivière, sur le bord de laquelle les bourreaux avoient creusé une fosse ronde entourée de palissades où l'eau entroit à la hauteur de deux pieds. Quand les prisonniers furent arrivez, on les dépoùilla tous nuds & on leur commanda de s'asseoir dans l'eau. Puis on les attacha chacun à un poteau. Ils demurerent dans cette eau glacée l'espace de trois heures, souffrant ce tourment avec une extrême patience.

Le Pere Caravaille les animoit par ses discours & par son exemple: car après les avoir exhortez à la patience, il demouroit les yeux baïssés comme s'il eust esté dans une profonde contemplation. Les Payens qui s'estoient assemblez à ce spectacle, luy disoient mille injures & luy faisoient beaucoup d'outrages: mais le Pere ne leur répondoit que par sa modestie & son silence. Après avoir esté trois heures dans ces fosses glacées, le Juge les en fit tirer pour prolonger leur tourment: Mais le froid les avoit tellement saisis, qu'ils n'avoient plus l'usage de leurs membres: De

De sorte qu'ils tomberent tous sur le sable qui estoit au bord de la rivière. Matthias Sifioie & Julien Jermon moururent incontinent après. Le Pere Caravaille ne s'étendit pas de son long comme les autres sur le rivage: mais il demeura assis les jambes croisées, comme on fait au Japon, les mains jointes & la teste un peu baïssée, avec une si grande paix, modestie & douceur, que les Payens en estoient dans l'admiration.

Pendant que les prisonniers estoient en cet estat, un Officier arrive de la part du Gouverneur, pour dire au Pere, que s'il vouloit persuader à ses Compagnons de renoncer la Foy, on les mettroit tous en liberté. Le serviteur de Dieu luy répondit, que la mort les alloit bien-tost delivrer de leur captivité, & qu'ils jouïroient dans peu d'une liberté parfaite; que pour luy tant qu'il auroit l'usage de la parole, il exhorteroit ses Compagnons à souffrir tous les tourmens, & à perséverer constamment dans la Religion du vray Dieu. Le Gouverneur ayant reçu cette réponse, leur envoya dire qu'il les alloit faire brûler vifs. A cette nouvelle ils s'écrierent tous: *O heureuse nouvelle! on ne pouvoit pas nous en apporter de plus agreable. Nous passerons par l'eau & le feu pour arriver au lieu du repos.*

On les remena donc en prison, où ils furent jusqu'au vingt-deuxième de Fevrier, souffrant des incommoditez extrêmes & se préparant au tourment du feu. Ce jour-là de grand matin on les tira de la prison: Ils croyoient qu'on les alloit brûler; mais ils furent remenez à la rivière & remis dans la fosse, où ils furent tout le jour. La nuit approchant, leurs tourmens redoublerent: car l'eau se geloit, le vent se renforçoit & la neige tomboit sur eux en abondance. Un des saints Martyrs nommé Leon ayant jetté quelque soupir aux approches de la mort, le Pere se tourna de son côté, & luy dit: *Encore un peu, mon fils, encore un peu, ces douleurs finiront bien-tost & vous meneront en un lieu où vos plaisirs ne finiront jamais.* Ces paroles releverent son courage, & il rendit incontinent son ame. André Niyemon & Mathieu Mangobioie moururent quelque temps après. Quant à Matthias Tarayemon, lorsqu'il sentit que son heure approchoit, il haussa la voix & dit: *Adieu mon Pere, adieu: me voicy à la fin de ma course.* Le Pere luy répondit: *Allez donc à Dieu, mon cher fils, allez en paix & mourez en sa sainte grace.* Après cette réponse il expira doucement.

Il ne restoit plus que le Pere Caravaille, lequel comme un

Heros victorieux de ses ennemis demeura seul dans le champ de bataille, tout le monde s'estant retiré aux approches de la nuit, hormis quelques Chrétiens qui luy tintrent compagnie jusqu'à la mort. Il rendit son esprit à Dieu sur le minuit, après avoir esté dix heures la premiere fois dans l'eau glacée, & plus de quinze la seconde. Les Payens étonnez d'une si grande vertu, publioient hautement qu'ils ne pouvoient comprendre comment un homme aussi delicat qu'il estoit, avoit pû souffrir un tourment si étrange, sans l'avoir vû seulement trembler dans l'eau, & sans avoir donné le moindre signe d'impatience. Il mourut avec les autres Martyrs le 22. de Fevrier 1624. Le lendemain les corps furent tirez de la fosse & taillez en pieces, puis jettez dans la riviere. Les Chrétiens neanmoins enleverent la teste du Pere & de quatre autres, qu'ils conservèrent avec beaucoup de veneration.

XXXI.  
Abregé de  
sa vie.

Le Pere Jacques Caravaille estoit Portugais de nation de la Ville de Conimbre. Il entra dans la Compagnie à l'âge de seize ans, & entreprit le voyage des Indes l'an 1600. résolu de finir sa vie dans le Japon. Il fut arresté dans la Chine pour achever ses études, & n'arriva à sa chere Mission que neuf ans après. Il en employa un à étudier la langue, Deux à cultiver les Isles de Camacusa. Il passa de-là à Meaco, d'où la persecution l'obligea de sortir pour se retirer à Nangasacki. Estant un des Peres bannis qu'on renvoya à la Chine, il demeura l'an 1614. à Macao, & de-là fut envoyé à la Cochinchine avec un autre Pere, où il travailla avec autant de zele que de fruit.

L'année suivante il fut renvoyé au Japon, où il visita par trois fois les Fideles bannis pour la Foy dans une terre de douleur & de misere. Il alla aussi deux fois à Jesso, où il celebra la premiere Messe qui y ait jamais esté dite. Il parcourut ensuite les Provinces d'Oxu & de Deva, avec les fatigues & les dangers dont nous avons parlé dans la vie du Pere des Anges. Enfin après avoir fondé quantité d'Eglises & baptisé un grand nombre d'Infideles, pouvant se sauver comme on le luy conseilloit, il ne voulut jamais abandonner son troupeau, mais s'offrit volontairement à la mort pour luy sauver la vie. Il mourut âgé de 64. ans, dont il en passa trente dans la Compagnie & quinze dans le Japon. Homme vraiment Apostolique, Religieux parfait, & digne heritier des vertus du grand Xavier, dont il a suivi les pas & imité les exemples.

XXXII.  
Mort glo-

La fureur de cette persecution n'empêchoit pas les Peres de

parcourir tous les Royaumes du Japon. Il y en avoit huit dans les Provinces de Cami, qui baptiserent cette année 1624. onze cens soixante personnes sans compter les enfans. Je puis appeller martyrs de volonté tous ces nouveaux Chrétiens: car en même temps qu'ils se dispoient au Baptême, ils devoient se préparer au martyre, & on peut dire d'eux ce que Tertullien disoit des premiers Chrétiens, *qu'en recevant de l'eau, ils promettoient du sang.* En effet on publoit tous les jours des Edits si rigoureux, qu'il n'y avoit personne qui oast loger un Chrétien, ni luy louer sa maison: De sorte que les hommes, les femmes & les enfans estoient obligez de demeurer au plus fort de l'hyver en pleine campagne. Les Peres faisoient le même pour ne pas mettre leurs hostes en danger.

Le Roy de Bizen n'estoit pas fort contraire à nostre Religion: Toutefois pour plaire au Xogun, il ordonna à tous les Chrétiens de sortir de ses terres, & de peur que quelqu'un n'y demeurast caché, il envoya des Commissaires dans toutes les maisons de Fatoxima prendre le nom de tous les habitans & sçavoir d'un chacun la Secte qu'il professoit, le Temple qu'il frequentoit, & le Bonze qu'il choisissoit pour son Pasteur. Il y avoit dans cette Ville un Seigneur de marque nommé François Joïama Sintaro. Il estoit à la campagne lorsqu'on faisoit ces enquestes. A son retour il apprit que le Concierge de son Hostel avoit répondu aux gens du Tono, qu'il n'y avoit point de Chrétiens chez le Seigneur François; ce qu'il fit pensant obliger son Maître: mais Dom François ne le trouva pas bon, & écrivit aussi-tôt au Gouverneur que son Concierge l'avoit trompé, qu'il estoit Chrétien & qu'il le seroit jusqu'à la mort.

Le Tono surpris de cette declaration & marri de perdre un si brave Seigneur, assembla tous ses parens & amis, & les pria de le rendre plus raisonnable. Ils furent trente jours à le combattre, à le prier & à le conjurer: mais rien ne put amollir son courage. Il avoit quantité de parens à la Cour, le Tono les avertit du desespoir où il estoit, & les pressa de luy écrire. Ils le firent de la maniere du monde la plus forte & la plus touchante. Ils luy promirent même de la part de l'Empereur des charges, des emplois, des gouvernemens & des appointemens fort considerables. Dom François ayant ouvert le paquet, lut une lettre, & se doutant bien que les autres estoient pour le même sujet, il les jeta dans le feu sans les lire. Le Courtier qui luy avoit présenté le paquet,

Ккк ij

luy dit qu'il s'étonnoit de son procédé ; que les Seigneurs qui luy écrivoient s'en tiendroient offenzés, & que les lettres contenoient des choses de tres-grande importance. Dom François luy répondit : *Vous estes Courrier, mon ami, & non pas Conseiller, vous devez donner des lettres & non pas des avis. Puisque vous vous estes acquité de vostre commission, vous n'avez qu'à vous retirer.*

Après avoir soutenu plusieurs autres assauts, principalement de son beau-pere qui le menaça de luy oster sa fille, il alla trouver son Confesseur & se munit des Sacremens pour combattre avec plus de force. Il apprit à son retour que Mathias Xobara Squiraïemon dont nous parlerons ensuite, avoit esté mis en prison pour la Foy. Il en conçut une si grande joye, qu'il s'écria comme hors de luy-même. *O heurcux Mathias ! ô fortuné Mathias que j'envie vostre estat !* Il mit aussi-tost la main à la plume & luy écrivit une lettre pour le feliciter de son bon-heur.

A peine avoit-il achevé, que quatre Gentilshommes envoyez par le Tono entrent dans son logis, & luy demandent s'il ne veut pas suivre la Religion du Prince ? Il répond qu'il suivroit jusqu'à la mort celle de JESUS-CHRIST, qui estoit le Roy du Ciel & de la terre. Le Tono ayant scû des Gentilshommes sa resolution, en envoye trois autres avec ordre de le faire mourir s'il ne vouloit pas quitter la Foy. Ils s'en vont accompagnez d'une troupe de soldats qu'ils mettent autour de son logis. Estant entrez dedans, ils disent à Sintaro qu'ils viennent sçavoir sa derniere volonté, & luy déclarent la douleur où estoit le Tono, de se voir obligé de le traiter selon la severité des Loix, s'il persistoit dans son entestement. Ils le conjurent ensuite d'avoir pitié de sa mere, de sa femme, de ses enfans & de toute sa famille qu'il alloit envelopper dans sa ruine, & l'assurent qu'il obligerait le Tono s'il vouloit prendre d'autres sentimens que ceux qu'il avoit.

Sintaro sentit bien que sa vie ou sa mort dépendoit de la réponse qu'il alloit faire. Il dit donc aux envoyez du Prince. *Le Tono est mon Prince naturel, & il a droit de me condamner à tout ce qu'il luy plaira. Je luy obeiray en tout ce qui ne sera point contraire à la Loy de Dieu : mais il est trop raisonnable pour vouloir que je sois un traître, un lâche & un rebelle au Souverain des Rois, qui me défend d'adorer d'autre Dieu que luy, & qui me menace d'un supplice éternel si je le fais. Si vous ne le faites, luy disent les Gentilshommes, il faut vous résoudre à mourir. J'y suis tout résolu, répond Sintaro, je vous assure que vous ne pouvez pas m'apporter une meilleure nou-*

velle. *Je vous reçois, non pas comme des hommes, mais comme des Anges descendus du Ciel.* En disant cela, il leur fait une profonde reverence.

Jamais gens ne furent plus étonnez que le furent ces Cavaliers : l'éclat d'une si grande vertu les éblouissoit, & ils ne pouvoient se résoudre à s'acquiter de la commission qu'ils avoient receüe de le faire mourir. Ils luy dirent donc : *Si vous estes ennuyé de vivre, mourez en homme d'honneur, & ouvrez un passage à la mort en vous fendant le ventre comme doivent faire des gens de vostre qualité. Je m'en ferois un plaisir, répondit Sintaro, si la Loy de Dieu me le permettoit ; mais elle me défend d'attenter sur ma vie. Vous avez des bras & des cimèterres, vous pouvez les éprouver sur mon corps. Je regarderay comme mon pere celui qui me donnera la mort, puisqu'il me procurera une meilleure vie que celle qu'il m'ôte-ra.*

Les Gentilshommes desesperant de le changer, luy disent ; *puisque vous ne voulez pas obeir à vostre Prince, il faut vous disposer à la mort. Tres volontiers, repartit le brave Seigneur, permettez-moy seulement d'aller dire adieu à ma mere.* Il monte aussi-tost en sa chambre par un degré derobé, & il luy dit en entrant d'un air fort gay : *Madame, l'heure que j'ay si long-temps désirée, & que j'ay si souvent demandée à Dieu est enfin arrivée. Je m'en vais mourir. Prenez part à ma joye, & pardonnez-moy tous les déplaisirs que je vous ay donnez. La derniere grace que je vous demande, c'est que vous me donniez vostre benediction, afin que je meure content.* Ayant dit cela, il se mit à genoux pour la recevoir. La vertueuse Dame le releva aussi-tost, & l'embrassa tendrement. Puis ayant donné quelques larmes à la nature, elle luy dit : *Dieu vous benisse mon cher enfant, & vous donne la grace de finir saintement vostre vie. Je n'attendois plus sur la terre de consolation que de vous, & je ne vous puis dissimuler, que la vie après vous avoir perdu, me tiendra lieu d'un tres grand supplice : ce qui addoucit ma douleur, c'est que vous mourez pour JESUS-CHRIST ; qu'il soit benî à jamais pour la grace qu'il nous fait à tous deux : car comme vostre vertu vous va rendre aujourd'huy martyr, j'espere de la grace de Dieu que je ne feray rien après vostre mort qui soit indigne de la mere d'un Martyr.*

Ayant fini son discours les Gentilshommes qui estoient dans la chambre, & les Dames qui estoient presentes jetterent des cris lamentables : mais principalement la femme de Sintaro qui

estoit accouruë pour luy dire adieu. Ce bon Seigneur tâcha de l'appaiser, & après quelque entretien, il la conjura de graver le nom de JESUS dans son cœur, & de perdre la vie plutôt que de perdre la Foy. Ayant pris congé d'elle, il s'en retourne à la Salle, saluë les Gentilshommes, se met à genoux, fait sa priere, tend le cou : & un des Gentilshommes d'un cou de sabre luy abbattit la teste. Il mourut le seizième jour de Fevrier mil six cent vingt quatre à la fleur de son âge, n'ayant que ving-quatre ans.

XXXIV.

*Vertus de  
Dom Fran-  
çois Santa-  
ro.*

Il estoit du Royaume de Cai. Sa famille estoit une des plus nobles & des plus anciennes du pays. Il fut baptisé à l'âge de seize ans. Sa vertu crut avec son âge, & on peut dire qu'elle estoit consommée à la fin de sa vie. Il logeoit les Jesuites dans les maisons qu'il avoit dans les Royaumes de Conocuni & d'Aqui, & il leur avoit fait dresser un logis separé pour y exercer plus commodement leur ministere. Tout son plaisir estoit de servir la Messe, de parler de Dieu, ou de s'entretenir avec Dieu. Il avoit une devotion si tendre qu'il ne pouvoit penser à nostre Seigneur, ou parler de luy sans verser des larmes. Il jeûnoit tres-souvent, & prenoit plusieurs fois la semaine la discipline. Tout jeune qu'il estoit, il gardoit pendant le Carême une exacte continence, & vivoit comme s'il n'eût point esté marié. Que diray-je de son zele pour le salut des ames ? Comme il estoit sçavant, & qu'il parloit fort poliment, il faisoit des discours aux Chrétiens & aux Payens qu'on écoutoit avec plaisir. Lorsqu'un Religieux estoit chez luy, il alloit luy-mesme inviter les Chrétiens à le venir trouver, & à s'approcher du Sacrement de Penitence. Si le Pere sortoit la nuit pour aller visiter quelque malade, ou pour aller instruire quelque famille, il se faisoit un devoir de l'accompagner. Enfin il brûloit d'un si grand desir de mourir pour JESUS-CHRIST, que si les Peres ne l'eussent retenu pour de tres-bonnes raisons, il eût esté souvent se rendre prisonnier à Nangasacki pour mourir avec les Religieux qui estoient dans les prisons.

La multitude des Martyrs qui ont souffert en ce temps est si grande, que ce seroit une chose ennuyeuse de faire en detail le recit de leur martyre. Je n'en choisiray que quelques-uns qui ont quelque chose de remarquable.

Le premier est un Japonnois nommé Matthias Xibara Seiraïmon dont nous venons de parler. Il estoit Officier d'un grand

Seigneur idolâtre, de la ville de Firoxima, & il avoit une charge des plus considerables dans sa maison. Lorsque la persecution s'éleva, son Maistre le sollicita de quitter la Foy, premièrement par prieres, puis par menaces. L'un & l'autre moyen n'ayant point eu d'effet, il commanda qu'il fût lié par le cou, par les mains, & par les bras à un poteau. Ce tourment est grand au Japon : car ils serrent si fort les cordes qu'elles entrent dans la chair, & quelque fois jusqu'aux os. Matthias ôta aussi-tôt son poignard, & se laissa lier. Il demeura un jour & une nuit en cet état sans se plaindre de la douleur, & sans changer de resolution.

Son Maistre plus irrité que jamais, luy fit attacher au cou une piece de bois en forme de joug qu'on met sur la teste des bœufs qui travaillent. C'est ainsi qu'on punit au Japon les plus grands criminels. Le Martyr demeura quatre jours en cet état. Son Maistre luy envoyoit de temps en temps de ses amis luy demander s'il ne vouloit pas se rendre, & voyant qu'il ne gaignoit rien, il le defera au Tono qui le condamna à estre mis en croix. On ne peut exprimer la joye que recût Matthias de mourir sur une croix comme son Sauveur. Il marchoit gayement par les rues au supplice, & exhortoit tout le monde à embrasser la Foy.

Quand il appercût sa croix, il se mit à genoux comme un autre saint André, & s'écria : *O sainte Croix, que mon Seigneur JESUS-CHRIST a sanctifiée par sa mort ! Je me prosterne devant vous, & je vous rends tout l'honneur dont mon cœur & mon esprit sont capables.* Il dit ensuite son Confiteor, & après avoir fait un peu d'oraison mentale, tout transporté de joye, il élève les yeux au Ciel, & dit : *Loué soit à jamais le saint Nom de JESUS, qui par son infinie miséricorde daigne appeler à soy un si grand, & un si misérable pecheur par le chemin royal de la Croix.* Les Gentils entendant ces paroles se regardoient les uns les autres saisis d'étonnement, & se disoient : *Qui sera sauvé, si ces gens-là ne le sont pas ?* Estant élevé sur la croix, il fut transpercé de lances à la trente-septième année de sa vie le dix-septième jour de Fevrier 1624. Il estoit de la ville d'Aqui, & fut baptisé sept ans avant sa mort par un Pere Jesuite Japonnois. Toute son occupation estoit de visiter les prisonniers, d'amener les Chrétiens à un Pere qui estoit en prison pour se confesser, & les Payens pour estre baptisez.

Au Royaume de Zio un noble Chrétien qui avoit nom Jean

Iananguia Cufroy fut coupé par la moitié du corps. Il avoit esté banni l'an 1612. en la premiere persecution excitée par Daifusama. Estant retourné au Japon, & travaillant sans relâche au salut des ames, il fut mis en prison l'an 1622. où il convertit & baptisa cinq idolâtres prisonniers avec luy. Après dix-huit mois de prison, il fut condamné à la mort. Il pria celuy qui luy en apportoit la nouvelle de remercier de sa part le Tono & les Gouverneurs, & de les assurer qu'il leur estoit infiniment obligé de la grace qu'ils luy avoient faite. Au sortir de la prison voyant une grande foule de peuple, il leur declara qu'il estoit condamné à la mort, non pas pour aucun crime qu'il eût commis, mais seulement parce qu'il estoit Chrétien, & les exhorta à recevoir la Loy du vray Dieu. Estant arrivé au lieu du supplice, il fut dépouillé tout nud, étendu sur la terre, & coupé comme j'ay dit au travers du corps. Il avoit esté baptisé trente ans auparavant par un Pere Iesuite, & mourut le quatorze Fevrier 1624. Il accompagna les Peres dans les Missions, & il preschoit luy-mesme avec une ferveur admirable. On ne peut dire le nombre des Chrétiens qu'il a convertis.

XXXVI.  
L'Ambassade  
de du Vice-  
roy des Phi-  
lippines au  
nouveau  
Xogun.

Le Xogun se voyant en paix dans son Empire ne s'appliqua plus qu'à faire la guerre aux Chrétiens. Il défendit cette année de trafiquer hors son Empire, & ne permit le commerce qu'aux Payens & aux renegats. Comme les Chrétiens ne vivoient que de ce trafic, cet Edit les reduisit à la dernière pauvreté. Il fit aussi défense à tous ses sujets de faire voile aux Philippines, parce qu'il avoit appris que les vaisseaux qui retournoient de ces isles, portoient toujours au Japon quelque Religieux déguisé.

Cependant le Viceroy de ces isles luy envoya cette année 1624. une fort honorable Ambassade avec de riches presens, esperant par ces honnêtetez rétablir le commerce. Les Ambassadeurs aborderent à un port du Royaume de Farima nommé Muro, à trente lieues d'Ozaca. On leur permit de descendre, & d'aller à Meaco Siege ancien de l'Empire, mais à petit train. Le Gouverneur de la ville & celuy de Nangasacki qui se trouva alors à Meaco, leur demanderent qui les envoyoit ? Quels presens ils apportoit ? De quelles denrées leur navire estoit chargé ? Quel estoit leur dessein, & de quelles affaires ils vouloient traiter avec le Xogun ? Les Ambassadeurs

répondirent

répondirent à tous les chefs, & les Gouverneurs en informèrent le Xogun, lequel fit réponse que cette Ambassade n'estoit envoyée par aucun Prince ni Monarque : mais qu'elle estoit ménagée par les Religieux de ces quartiers là, & qu'il en estoit bien informé ; qu'il ne vouloit recevoir en qualité d'Ambassadeur aucun qui vint d'un pays où l'on enseignoit une Loy pernicieuse aux Etats, qui troubloit son Royaume & qui débauchoit ses sujets ; que ses Predecesseurs les avoit receus autrefois sous prétexte d'établir le commerce, & qu'ils avoient reconnu qu'ils n'avoient point eu d'autre dessein que d'y faire entrer leur fausse Religion. Qu'il avoit pour cela banni tous les Predicateurs de son Empire, & qu'il ne souffriroit jamais qu'aucun y mit le pied.

Les Ambassadeurs firent leur possible pour détruire ces préjugés, & pour obtenir audience ; mais ils ne purent rien gagner. De sorte qu'après avoir fait de grandes dépenses, & souffert beaucoup d'incommoditez, ils furent obligés de s'en retourner sans rien faire. Tant qu'ils furent au port dans leurs vaisseaux, on les gardoit jour & nuit sans leur permettre de descendre à terre, & sans souffrir qu'aucun du pays eût commerce avec eux, excepté deux Officiers qu'on avoit nommez pour leur fournir les vivres qui leur estoient necessaires. On leur tint cette rigueur pour la crainte qu'on avoit qu'il n'y eut quelque Religieux déguisé dans leur Compagnie.

Ce mesme soupçon obligea le Xogun de faire garder plus diligemment que jamais tous les ports & les avenues du Japon ; de prendre le nom par écrit de tous les Etrangers, & d'obliger ceux qui les logeroient, de les représenter dès qu'ils en seroient requis. Ce Prince défiant ne se contenta pas de ces précautions, il bannit encore de ses Etats tous les Etrangers tant Espagnols que Portugais. Il n'y eut que les Anglois & les Hollandois à qui il permit de demeurer dans le Japon, parce qu'ils haïssoient les Prestres ; qu'il les déferoit à la Justice quand ils en trouvoient ; & que ces derniers fouloient aux pieds les Crucifix & les Images que les Catholiques avoient en si grande veneration. Voilà quel est le genie des Heretiques. Ils sacrifient à leur interest tout ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré, & il n'y a point de trahison qui ne leur semble juste, pourveu qu'elle leur soit utile.